

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 40_CC_2018_CCDS

CRÉATION D'EMPLOIS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SAVANES

Séance du 16 octobre 2018

Date de convocation : 11 octobre 2018 - **2^{ème} convocation**

L'an deux mil dix-huit et le onze octobre à dix heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de la Mairie de Saint-Elie, sous la présidence de Monsieur François RINGUET

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Christian PITTA, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Enrico WILLIAM, Patrick COSSET, Jacquy PIERRE-MARIE, Justine MINDJOUK – SAÏBOU

Absents excusés avant donné procuration :

Stéphane ANTOINETTE à Enrico WILLIAM,

Denis BURLOT à François RINGUET,

Emilie VENTURA-CLET à Christian PITTA,

Vanessa BOIS-BLANC-CHASE à Didier BRIOLIN

Edgard CHOCHO à Gilles DUFAIL

Absents excusés :

Claudine CAILLOT, Yamilé GUILLY, Annie ROBINSON-CHOCHO, Céline ZULEMARO

Absents non excusés :

Pierre HO WEN SZE, Sylvio BOCAGE, Jean-Etienne ANTOINETTE, Françoise FREDOC, Eddy GABRIEL, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Marie JEAN-BAPTISTE, Wansy JEAN-FORT, Line LETARD, Annick LEVEILLE ARON, Jean-Claude MADELEINE, Daniel MANGAL, Armide MATHIEU, Isabelle NIVEAU, Cornélie SELLALI-BOIS-BLANC

A été nommé Secrétaire de séance **Madame France CLET-COURAT**

Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

«Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

A ce titre, au regard des évolutions de la CCDS, et de la création du service Marché Public, il est proposé à l'assemblée de procéder à la création de 3 emplois permanents, et la validation d'un poste à temps complet d'un poste d'Aide-Ménagère, à savoir :

- 1 chargé de mission – marché public à temps complet – filière administrative de catégorie A au grade d'Attaché Territorial
- 1 chargé de mission – marché public à temps complet – filière administrative de catégorie B au grade de Rédacteur Territorial
- 1 poste de contrôleur de Gestion à temps complet - filière administrative de catégorie B au grade de Rédacteur Territorial
- Passage à temps complet d'un poste d'Aide-Ménagère avec une régularisation à partir du 01/01/2017

Aussi, je vous demande de bien vouloir vous prononcer quant à :

- La création d'un poste de chargé de mission – marché public à temps complet – filière administrative de catégorie A au grade d'Attaché Territorial
- La création d'un poste de chargé de mission – marché public à temps complet – filière administrative de catégorie B au grade de Rédacteur Territorial
- La création d'un poste de contrôleur de Gestion à temps complet - filière administrative de catégorie B au grade de Rédacteur Territorial
- Le passage à temps complet d'un poste d'Aide-Ménagère avec une régularisation à partir du 01/01/2017. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23 novembre 2010 de Monsieur le Préfet de Guyane portant création de la Communauté de Communes des Savanes ;

Vu l'avis favorable du bureau de la CCDS du 02 octobre 2018 ;

Après en avoir délibéré

À l'unanimité des membres présents,

DECIDE DE :

Article 1 : **DONNER ACTE** à Monsieur le Président de son rapport

Article 2 : **DE CREER :**

- un poste de chargé de mission – marché public à temps complet – filière administrative de catégorie A au grade d'Attaché Territorial
- un poste de chargé de mission – marché public à temps complet – filière administrative de catégorie B au grade de Rédacteur Territorial
- un poste de contrôleur de Gestion à temps complet - filière administrative de catégorie B au grade de Rédacteur Territorial
- un poste d'Aide-Ménagère à temps complet avec une régularisation à partir du 01/01/2018.

Article 3 : **DE RECOURIR** à des agents non titulaires si ces emplois n'étaient pas pourvus par des fonctionnaires

Article 4 : **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants

Article 5 : **D'AUTORISER** le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

VOTE :
Nombre de conseillers en exercice : 35
Quorum : 18
Nombre de conseillers présents : 09
Nombre de procurations : 05
Nombre de votants : 14
Pour : 14 (dont 05 procurations)
Contre : 00
Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Saint-Elie, en séance publique, le 16 octobre 2018

Pour extrait et certifié conforme

Le Président



François RINGUET